

Commission Technique
Agility Mobility Obedience
Remo Müller
Président CTAMO
Müliweg 5
8214 Gächlingen

Gächlingen 16 février 2015

Informations importantes concernant la conférence des délégués 2015 du „Groupe de travail Agility Mobility Obedience" le 21 mars 2015 à 5430 Wettingen/AG

Mesdames Messieurs les présidentes et présidents des sections SCS
Mesdames Messieurs les présidentes et présidents des clubs race de la SCS

Ci-joint nous vous envoyons les documents pour la conférence des délégué ordinaire 2015 du „Groupe de travail Agility Mobility Obedience (GT AMO)" le 21 mars 2015 dans le centre "Tägi" à 5430 Wettingen/AG.

Documents:

- Invitations, liste de l'ordre du jour inclus
- 10 demandes de clubs
- 7 demandes de la CTAMO
- Commentaires CTAMO changement règlement Agility
- Commentaires CTAMO changement règlement Obedience
- 1 curriculum vitae court d'un nouveau candidat pour le siège dans la CTAMO (est seulement fournis dans la langue originale)

Contrôlez s'il vous plaît les documents si rien ne manque. Des dossiers complets supplémentaires peuvent être commandés au secrétariat de la CTAMO contre paiement ou être téléchargés gratuitement sur le site web de la CTAMO www.tkamo.ch.

Inscription obligatoire:

Une inscription personnalisée pour la CD 2015 est obligatoirement nécessaire. Actuellement l'inscription ne se fait plus avec une carte d'inscription mais online sur le site web de la CTAMO www.tkamo.ch. Les délégués doivent s'inscrire à la conférence des délégués avec le code personnel inscrit ci-dessous (individuel pour chaque club) sur le site web de la CTAMO en suivant le lien direct aussi ci-dessous ou en suivant le lien sur la page de départ du site web de la CTAMO avec son propre nom. Les clubs peuvent inscrire seulement le nombre de délégués attribués selon les statuts de la CTAMO dépendant du nombre des membres. Les données personnelles:

Nombre des délégués:

Lien direct: <http://www.tkamo.ch/dk>

No du club:

Nom du club:

Code pour l'inscription:

Seulement avec l'obligation d'inscription nous pouvons garantir la réservation de suffisamment de place sur lieu ; Nous vous remercions pour votre compréhension !

L'inscription est possible à partir de maintenant jusqu'à 7 jours avant la CD. Les inscriptions sous autres formes (verbal, mail, lettre etc.) ne sont explicitement pas acceptées.

Si souhaité, un petit repas peut être commandé comme d'habitude avec l'inscription pour la CD ; biffez-le s'il vous plaît en faisant l'inscription online. Ce petit repas coute CHF 15.-- par personne et est remis sur place en payant comptant ; si possible apportez la somme juste ; merci d'avance.

Nous prions explicitement les présidentes et présidents des clubs et des clubs de race de traiter les dates d'inscription personnelles pour la conférence des délégués 2015 du GT AMO avec responsabilité et de transmettre le code d'admission à l'inscription seulement aux membres de leur section ou de leur club de race.

Bulletins de vote et cartes de membre :

Avec entente de la SCS, les bulletins de vote ne sont pas envoyés mais remis personnellement sur place sous présentation de la carte de membre correspondant au club et avec le timbre de la SCS (2015 ou si pas encore remis par le club au moins le timbre 2014).

Informez s'il vous plaît vos délégués qu'une admission à la conférence des délégués ne sera pas accordée sans carte de membre valable. Les personnes accompagnants et les visiteurs ne sont explicitement pas admis, nous vous remercions de votre compréhension.

Comme à chaque conférence des délégués et aussi cette année des demandes et des affaires adéquates sont traités dont l'approbation ou le refus sont importants pour les sections, les clubs de race ou pour les disciplines de sports attachés au GT AMO. S'il vous plaît dans votre propre intérêt, rappelez à vos délégués leurs devoirs d'agir lors du vote de manière réfléchi et prévoyant, de représenter lors de la décision les intérêts de leurs clubs et de leurs clubs de race et de subordonner les intérêts personnels.

Malheureusement un membre du comité de la CTAMO quitte respectivement ne se remet pas à disposition pour une réélection à la CD 2015. Il s'agit de

- **Susan Jenny** (formation Obedience)

Tous les autres membres de la CTAMO, le président inclus, se remettent volontiers à disposition pour une autre durée de mandat et souhaitent encore une fois que les délégués leurs accordent leur confiance.

Basé sur la publication dans « Hunde », « Cyno » et sur le site web de la CTAMO, aucunes sections ou clubs de race a présenté des candidatures. Aussi aucune personne individuelle n'a posé sa candidature. Donc la CTAMO a activement cherché une personne qualifiée pour la succession de Susan Jenny. Après plusieurs entretiens la CTAMO a réussi de trouver un successeur apte. En fin de compte, la personne mentionnée a été officiellement proposé par un club pour l'élection. Ainsi la CTAMO peut de nouveau présenter au délégués lors de la CD 2015 une « crew » CTAMO complète pour l'élection. La personne mentionnée est :

- **Hanspeter Jutzi** (Obedience, proposé par "HS Riken")

Hanspeter Jutzi rempli déjà depuis plus d'un an la fonction du délégué FCI suisse Obedience et apporte donc les meilleurs compétences pour la fonction dans la CTAMO.

Nous serions contents d'une grande participation à la conférence des délégués 2015. Nous vous remercions déjà à l'avance pour votre soutien. En cas de questions, n'hésitez pas de contacter le secrétariat de la CTAMO ou les membres de la CTAMO. Les dates de contact ainsi que divers informations supplémentaires se trouvent sur le site web de la CTAMO www.tkamo.ch

Cordialement
Remo Müller



TKAMO - CTAMO

Präsident – Président

www.tkamo.ch - www.ctamo.ch

Ehrenkodex SKG

Ich bekenne mich zu fairem und korrektem Umgang mit meinem Hund, verzichte auf tierquälerische, nicht tiergerechte Methoden und setze keine verbotenen Hilfsmittel ein. Die Gesundheit und das Wohlergehen des Hundes haben für mich oberste Priorität.

Code d'honneur SCS

Je m'engage à traiter mon chien toujours avec loyauté et respect, à renoncer à toute méthode cruelle ou non adaptée à l'animal et à ne pas employer de moyens artificiels interdits. La santé et le bien-être du chien sont pour moi la priorité absolue.